

## Synthèse diagnostic en marchant QPV Celleneuve et réponses des différents services

### Présents :

Marie-Hélène CONEJERO : Membre du conseil syndical de la résidence du « canal »

[marie.helene.conejero@numericable.fr](mailto:marie.helene.conejero@numericable.fr)

Christophe CALVET : Référent technicien interface bailleurs et syndicats – Ville/Métropole

Michèle HUGUENIN : membre du comité de quartier

[cadredeviecomitedequartiercelleneuve@outlook.fr](mailto:cadredeviecomitedequartiercelleneuve@outlook.fr)

David DURAND : Référent territorial collecte et nettoyage – Ville/Métropole

Dominique FAVIER : Coordinateur de territoire – Ville /Métropole

Daniel DETRIE : propriétaire bailleur à la résidence Clairefontaine, 47 allée Germain BOFFRAND

[daniel.detrie@orange.fr](mailto:daniel.detrie@orange.fr)

Lucie MEYRIEU : Responsable suivi prestataires unité nord-ouest –Ville/Métropole

Vianney AUBERT : Chef de projet territorial Cévennes/Petit Bard-Pergola/Celleneuve - Ville

Souhali ZAHIA : Médiatrice quartier Celleneuve

Mme Françoise LEFRIEC : Membre du conseil syndical de la résidence « Mas du Cavalier »

[francoise.lefriecl@icloud.com](mailto:francoise.lefriecl@icloud.com)

Edouard CUENDET : Responsable du service communal risques sanitaires et environnementaux - Ville

Sébastien DEMANIE : Membre du conseil syndical de la résidence du « canal »

[demanie.sebastien@gmail.com](mailto:demanie.sebastien@gmail.com)

Denis GOUJON : Membre du conseil syndical de la résidence « Louisiane »

[denis.goujon@gmail.com](mailto:denis.goujon@gmail.com)

Nathalie DIMOPOULOS, cheffe de projet Cévennes, Celleneuve et contractualisation – Ville/Métropole

### **Point 1 : City-stade au bout du quai Louis Le Vau**

City stade : portail dégradé, dangereux, les véhicules rentrent dans la clôture

Élagage au côté droit du city-stade (bambous) = ramasser les déchets jetés au droit du city-stade



*Les travaux à effectuer sont en cours d'étude par le service des sports et la date de réalisation des travaux est à déterminer.*

*Les roseaux au droit du city-stade ont été fauchés en décembre dernier.*

*Pour information, une fauche a lieu trois fois dans l'année : hiver, avril, août/septembre.*

**Point 2 : Parking au bout du quai Louis le Vau**

Parking, côté gauche, caché par le bâtiment : véhicules qui brûlent de manière récurrente ; dans le parking, il y a une population le matin et une autre le soir, le parking devient insécure dès qu'il fait nuit. Il y a également des problèmes de mécanique sauvage qui engendrent des déchets (bouteilles avec huiles de vidanges...).

Ce parking n'est pas utilisé par les résidents proches.

Problème d'insécurité, les habitants demandent des aménagements spécifiques côté gauche pour améliorer la situation.

*Les problématiques d'insécurité ont été transmises à la police nationale et municipale.*

*M. COTE, élu à la sûreté, accompagné du coordonnateur de territoire, est allé également à la rencontre des riverains, le jeudi 23 janvier pour les écouter. Une réflexion interne à la Métropole est menée pour voir quelles solutions pourraient être proposées.*

**Point 3 : Lauriers côté CIO**

Demande d'élagage.

Le service de la DNAP va regarder s'il s'agit du domaine privé ou du domaine public.

*Les lauriers sont taillés de manière raisonnée pour protéger la faune. Il y a une limitation des actions de taille, et évitement des tailles sévères ou architecturées. L'accompagnement en port libre et tailles douces des haies et massifs arbustifs, sont privilégiés. Une taille douce est réalisée en hiver lorsque les végétaux occasionnent une gêne au niveau du passage.*

**Point 4 : Parc**

À proximité du banc donnant sur le quai Louis Le Vau beaucoup de jets d'ordures : serait-il possible de rapprocher la poubelle existante du banc ?

Beaucoup de déchets également, en contrebas, derrière le banc : problématique non gérée par le service collecte-nettoisement mais par la régie des eaux pour les caniveaux et par une société extérieure sur les pentes, missionnée sur devis.



Dans le parc problèmes avec le passage des vélos et trottinettes qui roulent vite et ne font pas attention aux piétons : serait-il possible de poser des chicanes pour les ralentir ?

Sur l'allée, proche des bâtiments, les résidents souhaiteraient que le banc soit enlevé car il y a des individus qui le squattent, se droguent, font du bruit et laissent les bonbonnes de protoxyde d'azote à proximité.

*Concernant la propreté, un devis a été demandé à une société spécialisée pour une intervention de mise au propre de la pente et du caniveau. Date d'intervention à déterminer.*



*Le banc ne sera pas déplacé dans l'immédiat, le besoin des personnes âgées est privilégié.*

**Sur le haut aménagé du parc :** Barbecues sauvages, lieu de consommation de drogue et d'alcool, beaucoup de déchets et de nuisances



*Les points liés à la sécurité ont été transmis à la police nationale et municipale.*

**Point 5 : Quai Louis Le Vau**

Dalles qui se déboîtent et s'affaissent



Grilles des eaux pluviales décalées



Quai à vérifier dans sa globalité car risques de chutes (les points montrés par les habitants étaient plutôt vers la rue André le Nôtre).

*Des réparations ponctuelles sur les endroits les plus dangereux vont intervenir. Parallèlement, une demande de chiffrage pour une réfection globale est en cours.*

Les habitants se plaignent des herbes qui poussent entre les pavés et sous les arbres car pour eux cela ne fait pas propre et ils ont l'impression d'un manque d'entretien.

*L'entretien des espaces verts se fait de manière raisonnée à la Métropole. Le fait qu'il y ait des herbes aux pieds des arbres n'est pas le reflet d'un manque d'entretien mais d'une gestion raisonnée des espaces verts.*

**Point 6 : Rue André le Nôtre « Résidence Louisiane », face aux logements ACM**

Les habitants se plaignent que les habitants de la résidence ACM, ne font pas l'effort d'aller jusqu'à leur local poubelles mais jettent leurs poubelles à même le sol devant l'immeuble Louisiane.



Les habitants demandent à la Métropole de se rapprocher d'ACM pour faire un rappel à leurs résidents. Christophe Calvet attire l'attention car les bacs gris sont dehors et dans les faits, c'est la journée des bacs jaunes.

Il faut absolument que la résidence Louisiane, de son côté, respecte les jours de sortie des bacs pour éviter des dépôts d'ordures d'autres résidences et les vols de conteneurs.

*Une réunion pour sensibiliser tous les syndics et bailleurs à ces questions a été programmée le mercredi 29 janvier dans les locaux de la Métropole. Cette rencontre a été l'occasion de rappeler le règlement de collecte, les moyens disponibles, et les rôles de chacun en matière de prévention des déchets. Un soutien technique sera proposé dans les demandes d'amélioration des locaux poubelles (diagnostic, dotation de bacs, affichage des consignes...) et des supports de communication/actions de sensibilisation pourront être co-construits.*

*Les syndics veilleront à faire appliquer le règlement de la collecte notamment : « Les bacs ou contenants doivent être remisés le plus rapidement possible après le passage de la benne de collecte. En aucun cas les bacs ne doivent séjourner sur le domaine public (Art. 5.3.2 présentation des bacs roulants à la collecte).*

*La représentante d'ACM était présente lors de cette réunion et a signifié les difficultés qu'elle rencontrait avec les locataires qui ne faisaient pas l'effort d'aller jusqu'au local poubelles de la résidence et jetaient leurs poubelles n'importe-où malgré les moyens mis en place et les locaux ACM aux normes.*

*Était également présent, un représentant de Rafael Immobilier.*

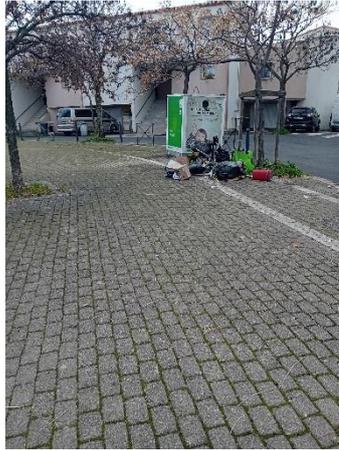
*Les services dédiés de la Métropole sont à la disposition des syndics pour toutes questions ou demandes d'accompagnement.*

*[christophe.calvet@montpellier.fr](mailto:christophe.calvet@montpellier.fr) : accompagnement technique adapté en partant d'une analyse de terrain*

*[camille.levillard@montpellier.fr](mailto:camille.levillard@montpellier.fr) : pour les actions de sensibilisation/communication*

#### **Point 7 : Points d'apports volontaires**

Beaucoup de dépôts sauvages à proximité.



*Des actions de sensibilisation contre les incivilités vont être co-construites avec la commission cadre de vie du quartier de Celleneuve et la Métropole.*

### **Point 8 : Actions de sensibilisation à la propreté**

Les habitants demandent à ce qu'il y ait des actions de sensibilisation à la propreté d'organisées.

*La première réunion aura lieu le 6 mars entre le chef de projets territoires Petit Bard/Pergola, Cévennes et Celleneuve, la cheffe de projet Cévennes/Celleneuve/contractualisation et la commission cadre de vie du comité de quartier Celleneuve afin d'entamer une démarche participative et citoyenne sur cette thématique. Plus largement, la question de la cohésion entre le vieux Celleneuve et le QPV sera abordée. Des premiers contacts ont été établis également avec d'autres partenaires (ex : ACM).*

### **Point 9 : Place Mansart**

Mangeoires à pigeons qui servent aussi aux rats (eau + pain jeté au sol).



*Il est difficile de lutter contre les problèmes comportementaux.*

*Problèmes de rodéos et de parkings les soirs. (Information transmise à la police municipale et nationale)*

### **Point 10 : Épicerie, angle François d'Orbay**

Il met ses étals sur le trottoir et les passants à mobilité réduite ou avec des poussettes n'ont pas une largeur suffisante pour passer. Il faudrait voir avec le service de droits aux terrasses pour qu'il laisse une largeur de passage suffisante.

*Un médiateur est passé pour sensibiliser le commerçant à la gestion des déchets et un rappel de ses obligations lui a été effectué.*

**Point 11 : Élagage des arbres grande hauteur**

Les arbres grandes hauteur occasionnent plusieurs nuisances :

- Dégradations des toitures des bâtiments privés ;
- Cachent les lampadaires et occasionnent de l'insécurité par manque d'éclairage ;
- Cachent les caméras.



La photo est un exemple. Plusieurs endroits sont concernés comme la rue François d'Orbay.

Un élagage des arbres est demandé.

*Les pins de la place Mansart et ceux de l'allée Lescot ont été élagués début janvier (5 pins + 1 microcoulier).*

*Les arbres rue François d'Orbay ont été taillés en 2023. Cette rue est inscrite au programme d'élagage d'hiver 2025 et en fonction de la nouvelle pousse du printemps, la question de la pertinence d'une taille sera posée.*

**Point 12 : Allée Germain Boffrand**

Le personnel de l'école dépose ses bacs poubelles devant la résidence « Clairefontaine » et des dépôts sauvages s'y rajoutent. Les bacs sont sortis d'avance car l'école est fermée le mercredi après-midi et le personnel de l'école ne peut pas respecter les jours de collectes.

**Point 13 : Rappel des jours de collectes**

Il faudrait que les services de la Métropole se rapprochent des syndicats de copropriété pour leur rappeler les jours de collecte et mettre des affiches dans les cages d'escaliers des résidences.

*Réponse au point 6 : Une journée de sensibilisation des syndicats a été organisée le 29 janvier et tous les moyens mis à leur disposition, indiqués.*

**Point 14 : Bancs pour personnes âgées**

Plusieurs bancs ont été retirés mais la représentante du comité de quartier souhaite rappeler qu'il y a des personnes âgées qui ont besoin de s'asseoir lors d'un parcours même si elle comprend que des bancs soient enlevés pour éviter des nuisances et des squats.

*Cette demande est entendue, la Métropole regarde concernant le banc enlevé devant l'école.*

**Point 15 : Les rats**

Les rats sont un réel fléau. Les habitants demandent à ce qu'il y ait rapidement une dératisation.

Diagnostic en marchant Celleneuve 11 décembre 2024

Le service concerné précise qu'une dératisation sera efficace que s'il n'y a pas de concurrence alimentaire et si les syndicats des résidences dératisent en même temps les immeubles dont ils ont la charge.

Une dératisation a été réalisée sur l'espace public le 24 février par le service communal des risques sanitaires et environnementaux mais pour qu'elle soit efficace, il faudrait que chaque syndic dératisent simultanément les immeubles dont il a la gestion.